

## **Compte rendu de l'assemblée générale du TCMSJ du mercredi 15 NOVEMBRE 2014**

### **❖ Ordre du jour :**

- Bilan moral 2013/2014
- Bilan financier 2013 soumis au vote
- Bilan financier 2014 soumis au vote
- Questions diverses.

*Le quorum, est atteint, 14 présents, 3 invités, 3 procurations. L'AG peut démarrer.*

Jean-Claude le président prend la parole et annonce que l'AG est ouverte. Il explique que nous sommes une toute petite association avec peu d'adhérents mais que cela risque de changer rapidement avec l'acquisition du nouveau local.

Il laisse la parole à Karim le trésorier qui donne l'ordre du jour ci-dessus.

### **❖ Rapport moral :**

- Nous sommes actuellement 30 adhérents à jour de cotisation.
- Les résultats des différents championnats par équipe sont très satisfaisants  
Une équipe finaliste du championnat séniors (6<sup>ème</sup> division)  
Une équipe demi-finaliste en championnat séniors (5<sup>ème</sup> division)  
Une équipe championne de la Réunion en séniors + 35 (5<sup>ème</sup> division)  
Une équipe demi-finaliste en championnat séniors + 35 (4<sup>ème</sup> division)
- Nous regrettons l'absence d'équipe féminine dans notre club et espérons pouvoir engager une équipe en 2015
- Nous avons signé la convention d'utilisation du local mais nous n'avons toujours pas de convention d'utilisation des terrains à ce jour.
- Inauguration et remise des clés par Mr LEBRETON du nouveau local du club de tennis le 12 octobre. Nos plus vifs remerciements à Monsieur le Député-Maire et à la Mairie de Saint Joseph pour la construction et la mise à disposition du local pour notre club.
- La mise en place des réservations des terrains en ligne est appréciée par les adhérents.
- Site internet tcmsj.fr actif

### **❖ Rapport financier :**

Voir le rapport financier joint par le trésorier.

Bilan financier 2013 : Voté et Adopté à l'unanimité

Bilan financier 2014 : Voté Adopté à l'unanimité

### **❖ Questions diverses :** Les différentes questions sont abordées et discutées.

- ▶ Recrutement d'un éducateur de tennis : Pouvons-nous assumer la rémunération ? Y aura-t-il une incidence sur le montant des cotisations ? Une réunion à prévoir avec les membres de compétences de *la municipalité et de la mission locale pour le recrutement d'un futur employé. Il faudra s'orienter vers un contrat de recrutement type « contrat d'avenir » subventionné par la municipalité*
- ▶ Il faudra ensuite définir les missions affectées à cet éducateur : Il aura par ailleurs à assurer la permanence du club. L'encadrement pédagogique et sportif.
- ▶ Il faudra réfléchir au volet formation que le club pourra proposer. (public scolaire, école de tennis, périscolaire ...)
- ▶ Pour l'aménagement et l'équipement, une demande de subvention est à faire auprès de la municipalité et de la ligue pour améliorer l'éclairage des courts et la rénovation du surfacage des terrains
- ▶ Des projets sont proposés pour animer la vie du club : Mise en place d'un tableau défis. Tournoi simple, tournoi double, championnat par équipe interne, ouverture de la buvette, mise en place d'une animation Tarots...
- ▶ Pour l'aménagement et l'ouverture du local : Quels équipements installer dans le local (tables, frigo, chaise..) ? Comment gérer l'ouverture du local ? Se pose le problème de la responsabilité de l'ouverture du local et de la gestion des clés pour l'ouverture. Quatre membres volontaires se proposent d'assurer une permanence régulière (planning à venir). Ils sont de ce fait intégrés au bureau. Des achats de matériel pour équiper le local et de boissons pour la buvette sont prévus.
- ▶ Une fois l'ouverture de la buvette effective, le prix d'une boisson est fixé à 1.50 € (voté par l'assemblée)
- ▶ Pour la formation de juge arbitre par équipe (au mois de février 2015), 3 adhérents se portent volontaires pour suivre la formation prise en charge par le club

Remerciement à Karim pour l'ensemble de son investissement au club.

Fin de L'AG à 17h00. Pot de l'amitié offert par le club